



PREMIÈRES SÉANCES, modalités-inscription

contact Amélie Lefoulon, 04 91 46 02 83
amelie.alhambra13@orange.fr

Tarifs et règlement

La place de cinéma est à 2 euros par enfant et par séance.

- Le transport est mis en place par l'Alhambra pour un tarif de 3 euros par séance.
- Les accompagnateurs ne paient ni la place ni le transport **dans la limite des capacités d'accueil des bus.**

Pour l'année scolaire, le projet revient :

- pour les écoles qui viennent à pied à 4 euros par enfant
- pour les écoles qui ont recours à un transport 10 euros par enfant

- **Les séances doivent impérativement être réglées par chèque le jour même.**

La gestion du transport et du planning est mise en place et coordonnée par l'Alhambra. Nous vous contactons pour vous donner la date de la séance et l'horaire de passage du bus. En cas d'annulation ou de déplacement de la séance, nous vous demandons de nous avertir au minimum 48 heures à l'avance, **si ce n'est pas fait, nous serons dans l'obligation de vous facturer le montant du transport (240 euros par bus).**

Chaque enseignant inscrit s'engage à :

- assister avec sa classe aux deux séances programmées dans l'année scolaire.
- assister au prévisionnement.

Modalités d'inscription

- inscription nécessaire du dispositif Première Séance dans le projet d'école
- double inscription, à réaliser :
 - du côté de l'Education nationale, nouvelles modalités avant le 27 Mai 2018 (possibilité de demander une aide financière complémentaire).*
 - auprès de l'Alhambra, partenaire culturel (cf fiche ci-dessous) à retourner à amelie.alhambra13@orange.fr ou Alhambra, 2 rue du Cinéma 13016 Marseille, **avant le 14 septembre 2018**
- pour faciliter la circulation des informations, nous demandons à chaque enseignant inscrit de communiquer son mail et son adresse postale. **Nous demandons à un enseignant d'être le correspondant privilégié du projet. Il s'engage à faire le relais entre le cinéma et l'équipe enseignante.**

* **concernant l'aide financière**, nous rappelons qu'elle n'est pas garantie, ne couvre pas la totalité de la prise en charge financière du projet et que les écoles sont informées au cours de l'année. Et donc cela nécessite que vous soyez autonome financièrement avec ou sans cette aide complémentaire. Votre inscription en septembre vous engage sur les deux séances de l'année.

À Marseille, le :

Signature du directeur(trice) et de l'enseignant(e) correspondant (e):

FICHE D'INSCRIPTION 2018/2019

PREMIÈRES SÉANCES (parcours écoles maternelles)

École :
Circonscription :
Adresse :

13..... **Ville :**
Directrice / Directeur :
Téléphone : **portable :**
Email :

CLASSE	Nom	Prénom	nbre d'élèves	nbre d'accompagnateurs
TOTAL				

Y-a-t- des jours à éviter pour votre venue ?

Quels sont les horaires de l'école ? **matin** **après midi**

Avez-vous besoin de venir en bus ?

Quel est le lieu de rendez-vous précis pour le bus ?

L'enseignant correspondant s'engage à faire le relais entre le cinéma et l'équipe enseignant

ENSEIGNANT CORRESPONDANT* PREMIÈRES SÉANCES POUR L'ÉCOLE
Nom : **Prénom :**
Adresse :

Code Postal : **13.....** **Ville :**
tel portable
Email :

COORDONÉES DE TOUS LES ENSEIGNANTS INSCRITS À PREMIÈRES SÉANCES

Nom :	Prénom :
Code Postal : 13.....	Ville :
Email :	

Nom :	Prénom :
Code Postal : 13.....	Ville :
Email :	

Nom :	Prénom :
Code Postal : 13.....	Ville :
Email :	

Nom :	Prénom :
Code Postal : 13.....	Ville :
Email :	

Nom :	Prénom :
Code Postal : 13.....	Ville :
Email :	

Nom :	Prénom :
Code Postal : 13.....	Ville :
Email :	

Nom :	Prénom :
Code Postal : 13.....	Ville :
Email :	